

CHAPITRE II

Le peuple libre et souverain

L'histoire de la Révolution moi je trouvais ça chiant au lycée.

T'as eu qui comme prof en seconde ?



Madame Gory.

Ben elle était bien pourtant.



Ah non elle me saoulait.



Pour en revenir aux états généraux, y'a un truc que je pige pas.

T'as dit que les dés étaient pipés. Que le tiers état avait une voix, à égalité avec la noblesse et l'Église.

Hé bê ?



Hé bê s'ils
sont à égalité,
les dés ne sont
pas pipés.



Si, parce que la
noblesse et l'Église,
qui avaient les mêmes
intérêts, votaient de
manière identique.

D'accord...
Du coup le tiers
état se trouvait
en minorité.

C'est ça.



Ce qui aurait
été démocratique,
c'est que chaque
député ait une
voix, sans
distinction
d'ordre.

Voilà, j'allais
y venir.

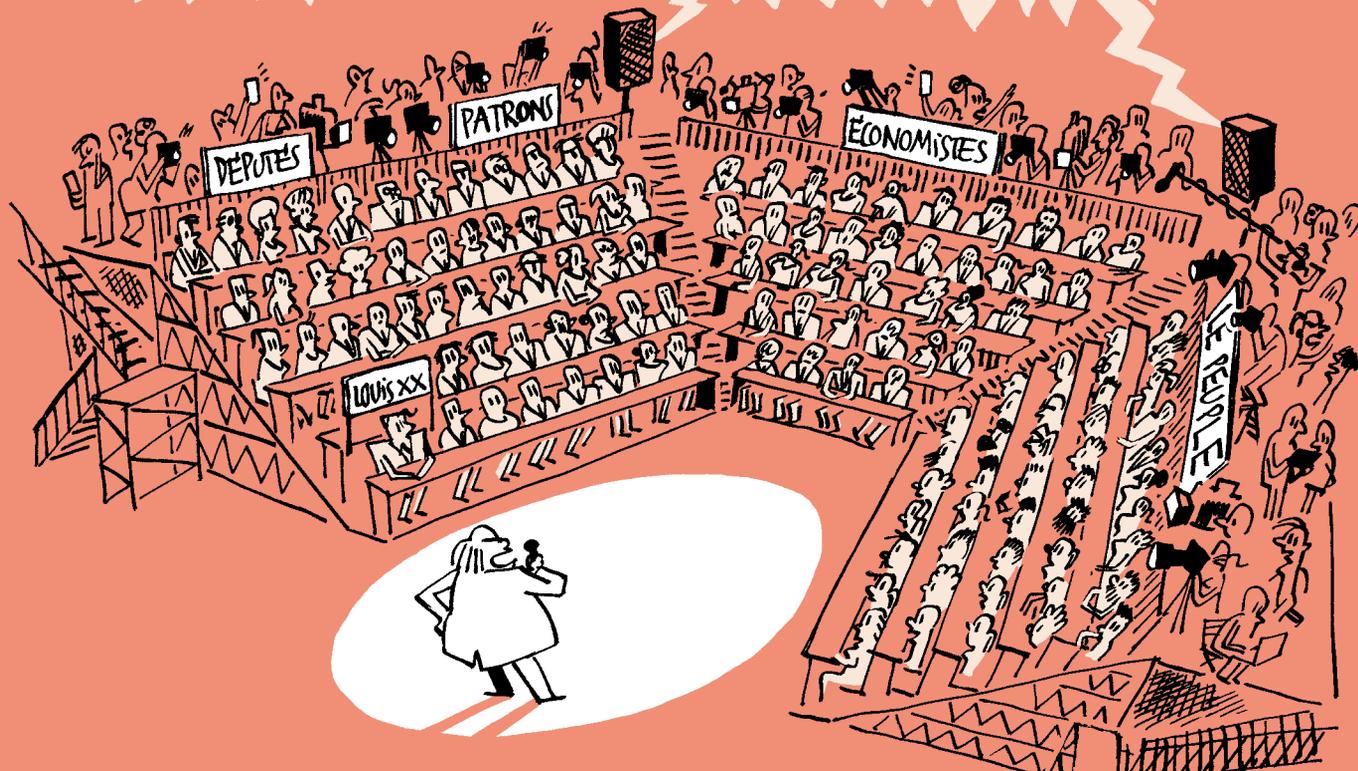


J'en étais au
5 mai 1789...

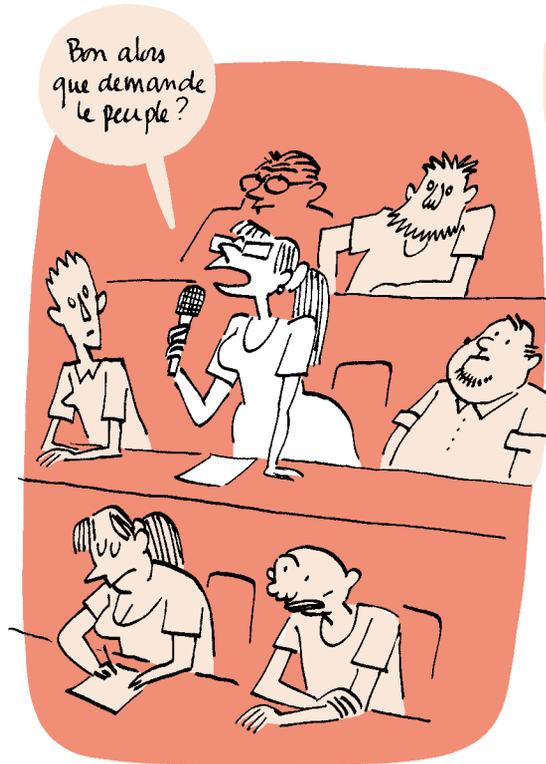


Ce jour-là, les états généraux s'ouvrent solennellement à Versailles dans la «salle des Menus-Plaisirs», qui sert habituellement d'entrepôt pour le matériel lié aux menus plaisirs de la cour, jeux, accessoires de sport et de théâtre, instruments de musique... Enfin, cette salle étant trop petite, on a fait construire un gigantesque préfabriqué au-dehors pour recevoir les 1200 députés des trois ordres, entourés par 2000 spectateurs installés dans des galeries. On attend des discours historiques de la part du roi, du garde des Sceaux, de Necker, on assiste à l'invention de la langue de bois.

Pas de chichis entre nous, on est là pour redresser le pays, alors il va falloir faire des concessions, j'espère que c'est clair pour tout le monde.



La suite se joue sur l'idée de faire accepter le vote par tête (1 député = 1 voix) et non par ordre. La noblesse refuse en bloc. Le clergé également, mais d'une courte majorité. Il est convenu que les trois ordres débattent séparément. Mais le tiers état ne veut pas d'un processus dont les règles du jeu sont dictées par le roi. Ses députés se réunissent, mais ne délibèrent pas. Le 17 juin, le tiers état décide de se nommer «Assemblée nationale», et déclare que tous les impôts seront illégaux si on vient à dissoudre par la force cette nouvelle assemblée. Deux jours plus tard, après de vifs débats, une majorité du clergé fait sécession pour se joindre à eux.



En réaction, le roi ordonne à ses soldats de fermer la salle des Menus-Plaisirs, dans laquelle la nouvelle Assemblée nationale se réunissait. Mais on ne veut pas se séparer, ni se laisser intimider. On cherche un autre lieu, on finit par s'installer dans la salle de sport de Versailles... Le 20 juin 1789, les députés du tiers état, sachant qu'ils encourent les foudres du pouvoir en se rassemblant de nouveau, font le serment solennel de ne jamais se séparer jusqu'à l'établissement d'une nouvelle constitution. Aujourd'hui, ça aurait été « la promesse du terrain de basket », à l'époque ce fut « le serment du Jeu de paume ».



Le 23 juin s'ouvre une séance royale en présence des trois ordres. Le roi s'énerve de la tournure que prennent les événements :
– Si vous m'abandonnez dans une si belle entreprise, seul je ferai le bien de mes peuples! Seul je me considérerai comme leur véritable représentant! Puis il s'en va en claquant la porte. Mirabeau s'indigne : – Nan mais je rêve ou il nous traite comme du vulgaire crottin ? Le marquis de Dreux-Brézé intervient avec sa troupe pour faire vider les lieux. Mirabeau s'emporte avec panache : – Mais t'es qui toi, pour nous traiter comme ça ? Y'a quelqu'un qui t'a élu ? On bougera pas. Tu vas aller dire au roi que nous sommes ici par la volonté du peuple et que nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes. Sonné, le marquis abandonne la partie...



Dans un État au bord de la faillite, l'annonce du coup de force tenté par le roi fait dégringoler la bourse. Les banques ferment guichet, la finance ne cautionne plus... Une partie de l'armée quitte les casernes, rejoint le peuple dans Paris, qui l'acclame en libérateur, on chante, on danse, les femmes embrassent les militaires sur la bouche, la garde royale n'en peut plus d'un tel spectacle, elle est sur le point de les rejoindre. Finalement, le roi cède : il demande à la noblesse et à la partie du clergé restée fidèle de se rendre à l'Assemblée nationale, qui prend alors le nom d'«Assemblée constituante».

Ce qu'on veut
c'est les transports
en commun
gratuits!



Ah
euh



On peut peut-être
faire un effort?



Et...

On arrête de
rembourser la dette!

Suppression de tous
les pesticides!

On dynamite
la bourse!

Suppression
du profit!



L'arrêt des
centrales nucléaires!

Nationalisation de
toutes les banques!

À bas l'état,
vivent les communes!



Le roi, qui vient de recevoir un camouflet du peuple tel qu'aucun roi n'en a jamais reçu, se jure de reprendre la main. Il fait rassembler autour de Paris une armée de 20 000 hommes, un régiment de soldats allemands qui se damneraient pour une nuit avec la reine, des gardes-suisse armés d'un petit couteau multilames pour s'en sortir en toutes situations. La rumeur enfle d'une dissolution de la jeune Assemblée, d'une attaque en règle de Paris, d'un embastillement général.

Doléance n°125, envoyée par la Commune de Châteauroux: "Nous demandons la démission de tous les PDG et l'élection d'un comité de direction choisi parmi les salariés."



Doléance n°126, commune d'Albi: "Nous demandons le rétablissement du privilège de bouilleur de cru pour l'ensemble de la population française!"

Mildiau

Je répète: Mil-di-ou



MESSIEURS, OPERATION MILDIOU!
LA FRANCE COMPTE SUR VOUS!



Devant l'imminence du danger, les événements s'accélérent, on assiste à une mobilisation populaire sans précédent. Le 8 juillet, Mirabeau demande le retrait des troupes. Le 11, le roi renvoie Necker, faisant basculer les bourgeois de la finance, qui craignent la banqueroute, dans le camp de l'Assemblée. Le 13, les électeurs de Paris, ceux-là mêmes qui avaient élu leurs députés aux états généraux, s'emparent du pouvoir municipal, et créent une Garde nationale de 50000 hommes. Les ouvriers forgent des piques par centaines, on déleste les Invalides de ses fusils et canons. Cerise sur le gâteau : cinq bataillons des gardes françaises envoient tout valdinguer et sympathisent avec le peuple.

Ils ont l'air remontés, dis donc !

C'est pas ton frère, le mec à droite avec le lance-roquettes ?



Merde ! Jérôme ! Qu'est-ce qu'il fout là ?



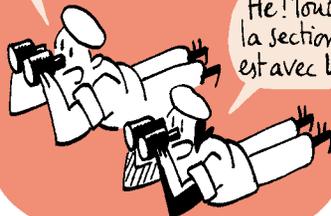
Et la vieille avec le lance-roquettes, c'est pas ta grand-mère ?

Mais ouais, t'as raison ! Faut pas qu'elle me voie ici !



Mais je rêve ou quoi ? ! L'adjudant-chef est avec eux. Il leur explique le maniement du FAMAS !

Hé ! Toute la section est avec lui !



Mais qu'est-ce qu'ils foutent ?



T'as vu ? Y'a un mec qui te ressemble vachement. Celui qui vient d'arriver, avec les jumelles.



Ce 14 juillet 1789, le petit peuple se masse devant la Bastille, à la fois arsenal et prison politique, symbole de l'arbitraire de la monarchie. On amène des canons, on frappe trois coups à la grande porte. – *Oui qu'est-ce que c'est ?* demande le gouverneur de Launay, depuis la fenêtre ouverte de son bureau. – *C'est le peuple*, répond le peuple. – *Ah oui et qu'est-ce qu'il veut ?* – *De la poudre et des balles pour les patriotes !* – *Écoutez, on a des restes de tartines de ce matin, moi c'est tout ce que je peux pour vous.*

Voilà, vous êtes contents ?
Le patron de TF1 en personne vous reçoit.
Qu'est-ce que vous voulez ?



Que vous
essiez
d'émettre !

Ah oui ?
Rien que ça !



TF1 c'est de la merde,
alors plutôt que de faire
des propositions concrètes,
vous nous censurez !



Moi, j'ai une
autre solution !



Qu'est-ce que
vous diriez de diriger
à quatre une émission
en prime time sur
les manif ?



La révolution,
la croissance
verte, tout
ça, tout ça
...



Plusieurs délégations se succèdent, qui tentent d'obtenir gain de cause sans affrontement. De Launay se montre fin stratège :
– Messieurs, cessons ces enfantillages. Je vous propose une bonne place de garde à la Bastille, moyennant quoi vous vous débrouillez pour que tous ces gens se dispersent dans le calme. L'offre est alléchante, mais les délégués se serrent les coudes.
– Vous ne pourriez pas nous donner plutôt de la poudre et des armes ? – Non ! répond de Launay, c'est mon dernier mot. Quand la délégation sort, un garde-suisse haut perché sur les remparts ouvre le feu. – Tiens, les v'là vos tartines !

Siège de BNP-Paribas



Je vois... les banquiers sont tous poveris, vous souhaitez une grande banque nationale qui servirait l'intérêt général !



Une banque qui réinvestirait ses bénéfices en prêts à taux zéro et qui n'appliquerait pas d'agios.

Euh... C'est une idée.



Vous ne trouvez pas ça un peu cliché comme vision du monde ?



Écoutez, on cherche des conseillers financiers en ce moment...



Il s'agit de vendre des prêts immobiliers à 4%, alors que la BCE nous prête à même pas 1% ! Il y a 1% de commission pour vous.



Elle est pas belle la vie ?

Ils sont une centaine à tomber sous les balles durant les quatre heures qui suivent. On fait exploser les portes à coups de canon, on s'engouffre dans la Bastille défendue par les gardes-suissees. Vers 17 h, de Launay proclame la reddition : – *Ok, ça va, on se rend. Mais qu'est-ce que vous voulez prouver en prenant la Bastille ? Vous croyez que vous allez entrer dans l'Histoire ? Nan mais allez-y tant que vous y êtes, décapitez le roi !* Comme on n'a pas le roi sous la main, c'est de Launay qu'on décapite, et sa tête est promenée au bout d'une pique dans tout Paris.



La nouvelle de la prise de la Bastille se répand comme une traînée de poudre, déclenchant dans tout le pays l'insurrection qui couvait depuis des semaines.



Il ne faut que quinze jours pour que s'écroule la monarchie capétienne vieille de 800 ans :



administration centrale, municipalités, perception des impôts, armée, partout les représentants du pouvoir deviennent tout pâles, leurs femmes rentrent chez leurs mères avec les enfants,



ils se retrouvent seuls sur la banquette de la salle de bal, une fenêtre claque, un courant d'air fait valser leur perruque.



Dans les municipalités, les partisans de la révolution prennent le pouvoir. Les premières mesures sont de créer des gardes nationales pour contenir les débordements liés à la disette et au prix du pain. – *S'ils n'ont pas de grain, qu'ils mangent du foin*, dit Foulon, le nouveau contrôleur des finances en finissant sa mousse aux quatre parfums. Ni une ni deux, il est pendu à la lanterne (réverbère), mais la corde se rompt, on le décapite et sa tête est promenée au bout d'une pique avec de la paille dans la bouche. Cet épisode accélère la première vague d'émigration de la noblesse, qui ne veut pas du nouvel ordre social qui s'installe : la France, on l'aime ou on la quitte.



Si l'émigration des nobles était une ruse pour aller chercher du secours en Europe? Si elle revenait avec une armée vengeresse qui s'en prendrait aussi bien aux révolutionnaires qu'à ceux qui ne savent pas trop dans quel camp ils sont? Si en plus de la noblesse, des cohortes de brigands et de sans-logis profitaient de l'agitation pour égorger les honnêtes gens dans leurs chaumières? Du fin fond des campagnes monte une trouille monumentale, les gens ont la Grande Peur de leur vie.

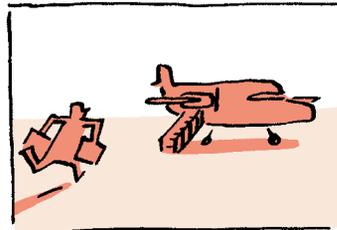
Mesdames, messieurs, bonsoir, suite à la "prise de la Défense" comme on l'appelle désormais...



...de nombreux capitaines d'industrie ont choisi l'exil, et pas seulement fiscal.



Des jets privés sont affrétés, des yachts qui tiennent en masse les ports français.



On peut se demander si la révolution en cours n'amènera que des bonnes choses.



Depuis plusieurs semaines, les États-Unis ont mis leurs troupes en alerte maximale.



Le ministre de l'Intérieur craint un embrasement des banlieues, qui pourraient déferler dans les campagnes.



De brigands, il n'y a pas plus que de Moine bourru, et la noblesse exilée est déboussolée. Mais la Grande Peur fait naître une immense colère qui accélère la destruction du système. La France des campagnes est traversée par une immense jacquerie anti-ecclésiastique et anti-seigneuriale. Les gens en ont ras-le-bol de payer pour la noblesse et pour l'Église, ils incendient les châteaux, brûlent les titres de noblesse. La bourgeoisie au pouvoir est prise de court mais ne fait pas donner la troupe. Au soir du 4 août 1789, les nobles se précipitent à la Constituante, un portrait du grand-père sous le bras, et déclarent essouffés qu'il faut vite abolir les droits seigneuriaux, privilèges des ordres, franchises des provinces et vénalité des charges.

Voici Notre proposition:
on renonce à héberger
nos sociétés dans les
paradis fiscaux.



On renonce à cumuler
les mandats, on renonce
aux parachutes dorés,



à la bourse, aux
subventions, au lobbying.



On renonce au libre-
échange et on relocalise
toute la production.



On renonce à tout ce que
vous voulez, on peut même
ne plus contrôler la presse.



On applique la loi telle
qu'elle existe et tout le
monde sera content.



Un décret historique est voté, dont la première phrase stipule : « L'Assemblée nationale détruit entièrement le système féodal. » La nouvelle est accueillie dans la liesse. Les nobles, depuis le perron fumant de leurs châteaux en ruine, observent la scène un sourire de travers. Ils espèrent que les petits caractères ne seront pas lus, où il est précisé que les droits honorifiques sont abolis (se mettre au premier rang à l'église, porter une épée), tandis que les droits réels, pour lesquels le peuple acquitte l'impôt, sont déclarés... – Excusez-moi monseigneur, dans la note en bas de page là, vous entendez quoi par « rachetables » ? Ça ne veut tout de même pas dire que vous conservez vos droits tant qu'on ne vous les a pas payés pour une somme égale à toute une vie de travail ?

Accepteriez-vous que vos entreprises soient contrôlées par leurs salariés ?



Mais bien sûr, on n'est pas sectaire tout de même.



Par contre, il faudra que les salariés rachètent nos parts de capital. On ne peut pas leur donner les clefs de la boutique sans contrepartie...



Emmenez-le ! Emmenez-les tous ! Ça ne les concerne plus, on est fatigué de les voir !



Les jacqueries reprennent de plus belle et pour calmer les esprits, il n'est que la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, promulguée le 26 août 1789. Elle signe définitivement la fin de l'Ancien Régime : « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. » ; « Les droits imprescriptibles de l'homme sont la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression. » ; « Le principe de toute souveraineté réside en la Nation. » ; « La loi est l'expression de la volonté générale. » Le caractère universel de la Déclaration donne le vertige dans toutes les cours d'Europe.



Mais on conserve une voix au conseil d'administration et une seule petite action.



Vous ne pouvez pas vous passer de nous du jour au lendemain, il faut bien qu'on vous explique comment ça marche.



Tenez et puis on va être bon prince !



Si vous voulez, on relit ensemble la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, pour bien se la remettre dans le crâne.



Parce que ça date ce machin-là, et si ça se trouve il y a la moitié des trucs qu'on n'applique plus de nos jours.



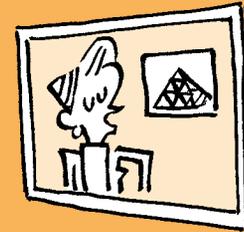


CHAPITRE III

Un monde politique nouveau

Le Medef qui s'auto-dissout!
J'aurais jamais cru ça possible
de mon vivant!

Alors là j'attends de voir.
À mon avis ils n'ont pas dit
leur dernier mot.



La pyramide du Louvre
partira finalement
au Gabon, suite
à l'offre de ...

Petite histoire de la Révolution française de Grégory Jarry et Otto T. est paru en novembre 2015 aux éditions FLBLB. Nous avons voulu le publier intégralement et gratuitement sur Mediapart pour le rendre accessible à tous, sous sa forme numérique.

Retrouvez les sept chapitres en accès libre dans le Club de Mediapart à cette adresse :
<https://blogs.mediapart.fr/edition/bande-dessinee-petite-histoire-de-la-revolution-francaise>

Vous pouvez télécharger, partager, reproduire, imprimer ce PDF. Rien ne vous empêche d'aller aussi acheter le livre en librairie pour l'offrir à votre frère, à votre mère ou à vos petits cousins!



Licence Creative Commons BY-NC-ND
Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification

